

Rêve

Analyse de contenu: paramètres divers

3. Chance/Malchance

Chance. Dans un rêve, une « chance » désigne quelque chose de bénéfique pour un personnage, qui est tout à fait fortuit ou qui résulte de circonstances échappant au contrôle de tout le monde. Par exemple, un personnage qui remporte un prix, trouve de l'argent ou se trouve dans un environnement où règne l'abondance. La chance n'est que très rarement rapportée dans notre corpus et n'apparaît que dans un peu plus de 3% des récits à l'étude. Presque absente des textes médiévaux (elle n'est mentionnée que dans un seul récit de cette époque), la chance apparaît notamment dans un texte romantique d'Aloysius Bertrand : « et moi que le bourreau liait échevelé sur les rayons de la roue. [...] Mais moi, la barre du bourreau s'était, au premier coup, brisée comme un verre » (BR 160). Chez Eugène Sue, le rêveur souffre, « Mais voilà que tout à coup ses douleurs intolérables s'apaisent par enchantement » (BR 173).

Malchance. Contrairement à la chance, la malchance est omniprésente dans notre corpus. En effet, dans plus de la moitié des rêves, du Moyen-Âge au XXe siècle, le lecteur observera la présence d'au moins une des six sous-catégories de malchance de Hall et Van de Castle (1996) : mésaventure, contretemps, adversité, tort, danger ou menace qui survient à des personnages suite à des circonstances sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle. Cette catégorie inclut les situations où un personnage tombe, est menacé par un élément de l'environnement, est blessé, malade ou meurt. Voici quelques exemples de malchances (événements frustrants pour le rêveur mais sur lesquels il n'a pas d'emprise) : « j'avançai quelques pas, mais plus j'allais en avant et plus je m'embourbais » (BR 66) ; « j'étais avec ma mère qui marchait du côté de la rive, elle tomba. » (BR 415) ; « le sol se fendait doucement sous elle et [...] elle glissait dans un trou » (BR 307). Enfin, si on ne connaît pas la cause de la mort d'un personnage cher, comme dans « Paul est mort » (BR 283), cet événement est aussi classé comme une malchance. Il semble que le nombre de récits contenant au moins un événement malchanceux (toutes catégories confondues) ait augmenté graduellement à travers les différentes époques, passant de 34% au Moyen-Âge à 45% à la période intermédiaire, puis à 60% aux XIXe et XXe siècles.

4. Succès/Échecs

Succès. Pour qu'un succès soit codé, un personnage doit consacrer de l'énergie, persévérer en vue d'atteindre un but et éventuellement parvenir à ses fins. Un personnage qui réussit à surmonter une difficulté rencontrée quotidiennement remplit les critères de cette catégorie. Les conditions préalables pour que l'on puisse parler d'un succès – à savoir le fait de vouloir s'occuper d'un problème existant et manifester des efforts continus afin de le maîtriser – doivent également être présents pour qu'une partie d'un rêve soit considérée comme un échec. La différence entre les deux se situe uniquement au niveau du résultat. Il y a donc échec lorsqu'un personnage est incapable d'accomplir l'objectif auquel il ou elle aspire à cause de ses limites et lacunes personnelles. Bien que rapporté un peu plus souvent que la chance, le succès reste très discret dans les récits de rêves littéraires. En effet, c'est aux XIXe et XXe siècles qu'on retrouve le plus d'épisodes de succès. Ceux-ci obtiennent cependant un score fort modeste (5%). À titre d'exemple, le rêveur de *Jettatura*, est menacé par des « figures grimaçantes et monstrueuses » lutte contre elles : « Par un effort suprême, [le rêveur] parvint à écarter ces mains » (BR 188).

Échecs. Le nombre d'échecs (8,6%) correspond à près du double de celui des succès (4,4%) dans l'ensemble des récits littéraires. Le nombre de malchances surpassant en fréquence les épisodes chanceux, le rapport statistique échecs-succès confirme que les éléments négatifs

sont omniprésents dans les récits de rêves littéraires par rapport aux éléments positifs. Par exemple, Cocteau raconte un rêve où Élisabeth est confrontée à l'échec : « Il faut que j'atteigne le morne [...] Elle marchait, voletait, ne parvenait pas à l'atteindre » (BR 283).

5. Interactions amicales/agressives

Interactions amicales. Les diverses sous-catégories d'interactions amicales impliquent toutes une tentative délibérée de la part d'un personnage de poser un geste amical, aimable ou bienveillant envers un autre personnage. Les interactions amicales sont très présentes dans notre corpus. Le taux le plus bas de ce type d'interactions est observé au Moyen-Âge où au moins un de ses sept sous-types était présent dans presque la moitié des récits (47,3%). Ce taux atteint son maximum à la période intermédiaire, où 64,7% des rêves contenaient au moins une interaction amicale. À son niveau le plus subtil, l'interaction amicale peut être ressentie par un personnage envers un autre sans toutefois être exprimée ouvertement, comme dans cette phrase : « Je ne puis rendre le sentiment que j'éprouvai au milieu de ces êtres charmants qui m'étaient chers sans que je les connusse » (BR 217). Un autre type d'interaction amicale englobe les expressions verbales ou gestuelles d'amitié telles que le fait de sourire à quelqu'un, de le remercier, etc. Par exemple : « Vous m'avez répondu par un sourire » (BR 419). Un troisième type consiste à donner un cadeau ou à léguer une possession à un autre personnage, ainsi que l'illustre l'extrait suivant : « La princesse, pour gage de son amour, lui donna son diamant » (BR 82). Le fait d'offrir une aide quelconque à un personnage est un quatrième type d'interaction amicale. Par exemple : « Un personnage [...] vient à ma rencontre et me guide à travers un escalier » (BR 284). Un cinquième type d'interaction amicale se présente lorsqu'un personnage en invite un autre à partager avec lui une activité plaisante. Une visite d'un personnage à un autre fait également partie de cette catégorie. Exemple : « Il rêve qu'il va visiter un de ses clients à l'hôpital » (BR 63) Lorsqu'il y a un contact physique positif et non sexuel entre deux personnages, nous sommes en présence d'un sixième type d'interaction amicale. Ce genre de contact peut prendre différentes formes, le rêve 117 présentant l'une d'elles : « le loup fut changé en homme, et je vis Ursule le caresser. » Enfin, lorsqu'un personnage exprime son désir d'être en étroite relation avec un autre ou lorsque ce désir est réciproque, cette expression d'amour constitue le septième et dernier type d'interaction amicale. On en trouve un exemple dans ce conte de Voltaire : « Rustan et elle [...] s'aimèrent avec toute la bonne foi de leur âge » (BR 82).

Interactions agressives. Les interactions agressives impliquent un acte intentionnel de la part d'un personnage pour blesser, causer du tort à quelqu'un ou le faire agir sous la contrainte. Encore une fois, le négatif surpasse le positif dans les récits de rêves littéraires puisque ceux-ci rapportent plus d'interactions agressives que d'interactions amicales. De toutes les variables dont il a été question dans cette étude, ce sont les interactions agressives qui se sont avérées les plus présentes. En effet, pas moins de 56,9% des récits étudiés comportaient au moins un des huit sous-types d'interactions agressives. C'est d'ailleurs au Moyen-Âge que l'on observe le plus d'agressivité (presque 75% des récits de cette époque) et il semble que les auteurs se soient légèrement assagis avec le temps (69% à la période intermédiaire et 49% aux XIXe et XXe siècles). Le premier type d'interactions agressives correspond à un sentiment couvert d'agressivité ou d'hostilité de la part d'un personnage envers un autre ou à un sentiment réciproque. À la manière du premier type d'interaction amicale, ce type d'agression n'est pas exprimé ouvertement par le personnage. L'extrait suivant est un exemple où la rêveuse n'exprime pas verbalement son agressivité envers le galant: « Elle voyait [...] en songe, à ses genoux, le galant qu'elle déteste » (BR 63). Dans le second type, l'agression, plutôt que d'être couverte, est exprimée verbalement (« je l'insulte », BR 437) ou par un autre moyen. Lorsque l'interaction aggressive est exprimée verbalement et qu'elle a pour but de contrôler ou de rejeter un autre personnage, elle constitue un troisième type : « je reconnais mon père; je veux l'embrasser. – Retire-toi, poursuit-il » (BR 105). Des accusations ou

menaces verbales envers un personnage correspondent à un quatrième type : « Je finis par crier que je ne tirerai pas, ou sur lui. » ([BR 437](#)). Les interactions agressives du cinquième type englobent les actes de vol ou de destruction de possessions d'autrui. Par exemple : « ceux qui aspiraient au titre de philosophes se jetèrent sur sa robe et la déchirèrent » ([BR 90](#)). Dans le sixième type, un personnage est physiquement forcé d'agir contre son gré. Par exemple : « Un homme jeune [...] me contraint à tirer à l'arc, en pleine ville, sur quelqu'un » ([BR 437](#)). Lorsqu'un acte d'agression est posé dans le but de blesser physiquement un autre personnage, nous sommes en présence d'un septième type d'interaction agressive. Celle-ci peut être provoquée par un animal, comme dans ce rêve de Charlemagne : « un faucon volant [...] se posa sur le gant de mon poing et se mit à m'arracher la barbe » ([BR 8](#)). Enfin, le huitième et dernier type d'interaction agressive correspond à un acte qui entraîne la mort d'un personnage. Par exemple, dans l'extrait suivant, il est clair que la victime succombera aux blessures infligées par ses agresseurs : « Des Sarrasins scélérats le coupèrent en morceaux. » ([BR 446](#)).